

**SESSIONI URDINARIA DI U 2020**

**RIUNIONI DI U 6 DI FARRAGHJU DI U 2020**

**N° 2020/ M2/20**

/20

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LIVIO LEANDRI  
à nomu di u gruppu « CUSTRUIMU L'AVVENE »**

**UGHJETTU : RESTAURATION DU COUVENT D'OREZZA**

Madame la Conseillère exécutive en charge du Patrimoine,

En janvier dernier, je visitais pour la première fois le couvent Saint François d'Orezza et découvrais un de ces lieux qui ont fait l'Histoire de la Corse :

Fondé en 1485 par des moines observantins, il est par la suite récupéré par les franciscains qui vont l'agrandir et bâtir une église dotée de 6 chapelles vers le XVII e siècle. Il devient par la suite un haut lieu de la lutte contre la République de Gênes ainsi que de l'indépendance de notre île, qui y est déclarée en 1735 lors d'une consulta les 6,7 et 8 Janvier. Par la suite, la Nation corse s'y réunira à plusieurs reprises jusqu'en 1790. A partir de 1832, et malgré ce passé glorieux, l'édifice commence à souffrir d'une dégradation progressive, qui finit de s'achever en 1943 quand l'armée italienne y ayant entreposé des munitions le fait sauter.

Aujourd'hui, les vestiges du couvent sont dans une situation désastreuse : Le clocher menace de s'effondrer, et de nombreux murs avec lui. La menace ne s'arrête malheureusement pas là : dans ce qui fut l'église *Saint François*, ce qui reste des chapelles nécessite d'urgence une restauration ou du moins une mise en sécurité des fresques, bas-reliefs et blasons qui sont toujours visibles aujourd'hui.

La visite du site nous a permis de prendre conscience de sa dangerosité, mais aussi de sa richesse : combien de couvents peuvent se targuer d'avoir connu une déclaration d'indépendance ? Combien de couvents peuvent revendiquer l'honneur d'avoir vu passer sous leur toit tant d'hommes illustres ?

En 2012 était lancée une pétition « contre l'abandon du couvent d'Orezza » lors de la foire de la Castagniccia. En Mars 2019, vous évoquiez dans un article du Corse Matin les difficultés pour la Collectivité de Corse d'acquérir le site, du fait de l'indivis y régnant.

La situation du site faisant partie de nos préoccupations premières, nous vous demandons dans un premier temps si des avancées ont pu être effectuées sur ce dossier, et si l'éventualité d'un travail en coopération avec l'état et la mairie de Piedicroce dans le cadre de la mission patrimoine menée par Stéphane Bern a pu être envisagée, pour mettre en place un programme de restauration prenant en compte l'importance et l'engouement autour de ce site, et qui sait, à une classification à l'inventaire des monuments historiques ?

Je vous remercie.